



Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025-488

ARRÊTÉ DU MAIRE DE THIERS

Objet : Délégation dans la fonction d'Officier d'Etat Civil

Le Maire de Thiers,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, et notamment son article 63 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 5211-9-2 ;

Vu l'instruction générale relative à l'Etat Civil,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Délégation dans la fonction d'Officier d'Etat Civil est donnée, sous notre surveillance et notre responsabilité à Madame Farida LAID, Conseillère Municipale de la Ville de Thiers pour le mariage du 12 juillet 2025.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Procureur de la République
- Madame Farida LAID

Fait à Thiers, le 16 mai 2025

Le Maire,



Stéphane RODIER